

Réunion du CA du 18/03/24 à 19h30

Procès-verbal

Présents : Luigi CARREA, Julien ELJASZEWICZ, Cécile HUGONENQ, Damien JURINE, Éric LAZIER, Valérie LEJEUNE, Nicolas MAZIER, Christel MOREAU, Jean-Luc PARIOLLEAU, Frédéric RANGUIN, Xavier REBOUL, Bénédicte TANCREZ, Nicolas TANCREZ

Absents ou excusés : Colette DOURU, Céline PAGER

1. Approbation du PV de la réunion du CA du 04/12/23

Le PV de la réunion du 04/12/23 est adopté à l'unanimité.

2. Règlement intérieur pour la salle de musculation : proposition, modifications et vote

Nicolas TANCREZ prend la parole pour expliquer le contexte de la rédaction de ce règlement intérieur : Valentin CASSE, notre préparateur physique, avait fourni au conseil d'administration une première version de ce document en septembre 2023. Son objectif était à la fois de rappeler les bonnes pratiques en matière d'hygiène et de sécurité, mais aussi de proposer des solutions pour permettre un usage apaisé du lieu. Même si les conflits entre utilisateurs restent rares, une concurrence pour l'accès aux machines entraîne parfois des tensions. Un groupe de travail composé de Damien JURINE et Nicolas TANCREZ s'est donc réuni pour finaliser ce document. Sur le modèle de ce qui se passe dans les bassins, une distinction a été faite entre « créneaux libres » et « créneaux encadrés ». Des règles de priorité d'accès aux machines ont ensuite été établies.

Le règlement intérieur de la salle de musculation est soumis au vote et adopté à l'unanimité par les administrateurs dans la version envoyée en amont de la réunion.

Ce document, accompagné du planning d'utilisation de la salle, sera envoyé aux adhérents à l'issue de la réunion et affiché en différents lieux. Il sera également communiqué à Julien CALVO, le directeur de la piscine Roger Le Gall, pour qu'il le transmette à ses salariés.

3. Point financier et état des demandes de subventions

Cécile HUGONENQ présente l'état des comptes aux administrateurs. Elle signale que l'étalement du paiement des cotisations du 12 mois, s'il est pratique pour les adhérents, entraîne un problème de trésorerie. Peut-être faudra-t-il réduire la prochaine saison la durée de cet étalement (à 6 mois par exemple). Suite aux résultats déficitaires de la saison dernière, les entraîneurs et le directeur technique sont très attentifs aux frais engagés, qu'ils limitent au maximum. Elle détaille ensuite les demandes de subventions déposées par le club et acceptées par les différents services instructeurs pour l'année 2023-2024 (et proratisées sur les saisons sportives 2022-2023 et 2023-2024) :

Type de subvention	Service instructeur	Nature	Montant
Mairie de Paris	DJS	Subvention annuelle	50 000 €
ANS – Projets sportifs territoriaux	DRAJES	Aisance aquatique	15 000 €
ANS – Projets sportifs territoriaux	DRAJES	J'apprends à nager	5000 €
ANS – Projets sportifs fédéraux	FFN-IDF	BNSSA	1600 €
ANS – Projets sportifs fédéraux	FFN-IDF	Nagez forme santé	1500 €

La Mairie de Paris a augmenté le prix de location des lignes d'eau en juillet 2023. Compte-tenu de la situation financière du club, cette augmentation d'environ 5 % devra être répercutée sur les adhérents. Une discussion s'engage entre les administrateurs sur la compétitivité de l'offre du CNP par rapport aux clubs voisins. Cette question sera de nouveau abordée au moment de l'établissement des tarifs d'inscription pour la saison 2024-2025.

4. Meeting Georges PECHERAUD et Aquathlon du CNP : organisation, budgets prévisionnels

L'organisation du Meeting PECHERAUD est orchestrée par Loïk AVELLANEDA. Il aura lieu les 1^{er} et 2 juin. D'un point de vue financier, il devrait être légèrement bénéficiaire.

Christel MOREAU prend la parole pour l'organisation de l'Aquathlon du CNP. Celui-ci se déroulera le 1^{er} mai. Les frais d'inscription sont imposés par la Ligue pour les jeunes et s'élèvent à 4 €, ce qui est très faible. Il faudra donc suffisamment d'adultes et de participants à la course des familles (course d'animation) pour être à l'équilibre, les frais d'inscription étant dans ce cas à la discrétion du CNP. La Préfecture impose la mise en place d'un poste de secours. Un devis a été demandé à l'Association des sauveteurs et secouristes de la Seine (FFS-A3S) dont font partie certains de nos nageurs. Christel pointe l'importance de ce meeting en tant que vitrine du club. Nous avons perdu des adhérents adultes cette année en section triathlon et il est important de continuer à communiquer sur l'offre du CNP pour ce sport.

5. Autres sujets et questions diverses

Luigi CARREA prend la parole pour la commission water-polo. Il évoque notamment l'organisation du Tournoi des parigots, présente le nouveau maillot de bain des poloïstes du CNP et signale que les filets promis sont arrivés. L'harmonisation des équipements des différents groupes, et notamment le respect de la charte graphique du club, est abordée à cette occasion.

Les problèmes liés à l'organisation du stage région/triathlon sont évoqués, notamment la très forte augmentation des tarifs de notre organisme partenaire. Des négociations sont en cours pour obtenir une baisse du devis (passage de 995 € à 800 € maximum par nageur). Les membres du conseil d'administration s'entendent sur la nécessité de communiquer plus clairement encore la saison prochaine sur la tenue des stages. Par ailleurs, il conviendra de demander des arrhes pour éviter décalage de trésorerie et désistements de dernière minute.

La séance est levée à 21h30.

Le secrétaire général,
Nicolas TANCREZ



La présidente,
Cécile HUGONENQ

